



Contribution au débat

# CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION « CNR JEUNESSE »

**Février 2023**

*Suite à l'installation en septembre 2022 d'un Conseil national de la Refondation, le gouvernement a ensuite décliné en CNR thématique dont le CNR Jeunesse.*

*Ce CNR Jeunesse s'intéresse aux quatre thèmes de travail ci-dessous.*

*Cette contribution au débat du Cnajep reprend les propositions issues des plaidoyers du Cnajep élaborées collectivement dans le cadre des Elections de 2022 ainsi que les propositions des jeunes issues des cycles de Dialogue UE-Jeunesse Provox.*

## Thème de travail : Avenir professionnel

Lutte contre le décrochage scolaire Orientation

Mentorat Insertion professionnelle Création d'entreprises

### Permettre la construction d'un choix d'orientation épanouissant :

- METTRE en place une formation au droit du travail et découverte des métiers dès le secondaire pour assurer un meilleur accès aux informations
- DEVELOPPER un accompagnement de qualité individuel et collectif dans l'école pour réfléchir à son orientation (ne pas être discriminé ou orienté par défaut)
- AVOIR accès à un réseau professionnel pour être soutenu dans son insertion professionnelle

### Se former tout au long de la vie :

- ASSURER un financement solidaire d'une formation tout au long de la vie grâce à un impôt affecté paritaire, qui touche à la fois les personnes physiques et les entreprises, proportionnel à leurs capacités contributives (création d'un capital formation après 18 ans).

### Sécuriser le premier emploi :

- METTRE en place une politique publique qui contraigne les entreprises, les organismes publics à recruter en CDI les jeunes pour un premier emploi

## Thème de travail : Vie quotidienne

Revenus (*bourses et jobs étudiants*) Santé Mobilité Logement

Culture et sport

### La sécurisation des parcours et l'accès au droit commun :

- GARANTIR un revenu minimum stable ouvert dès 18 ans pour tous les jeunes sans ressources et ne prenant pas en compte les allocations familiales et les APL (aides au logement), pendant toute la durée du parcours d'insertion des jeunes avec un accompagnement administratif et humain vers l'emploi et une couverture maladie
- SUPPRIMER les conditions d'accès du Revenu de Solidarité Active (RSA) pour les moins de 25 ans
- DÉVELOPPER la Garantie Jeune universelle

- 
- DEVELOPPER le Contrat d'Engagement Jeunes, à travers la revalorisation de l'indemnisation et l'augmentation du nombre de jeunes bénéficiaires du dispositif
  - METTRE en place des dispositifs itinérants type «caravane» de l'administration ou dispositifs d'accompagnement au numérique. Et, en complément de la mise en place effective d'un service public de l'information, de l'orientation et de l'accompagnement des jeunes en territoires, renforcent la boussole des jeunes avec une présence physique
  - ASSURER un droit à la santé dès le plus jeune âge

### **Des mobilités choisies et des premiers départs pour agir ici et là-bas ...**

- DÉVELOPPER une politique publique de gratuité des transports en commun et des aides significatives pour l'accès à un premier véhicule
- SOUTENIR les associations de jeunesse et d'éducation populaire qui permettent aux jeunes de vivre un « premier départ »
- PERMETTRE à tous les jeunes de faire l'expérience d'une colonie de vacances, d'une classe de découvertes, avant 14 ans
- RENFORCER la dimension écologique dans les enjeux de mobilité
- PÉRENNISER une aide au départ des enfants et des adolescent-es en colonie de vacances
- METTRE en place un « Pass 1ère mobilité » afin de financer entièrement un premier départ pour chaque jeune entre 16 et 25 ans. Vivre un 1er départ de son domicile favorise l'autonomie et l'émancipation des jeunes et contribue à une meilleure insertion professionnelle que ce soit pour partir en colonie de vacances, en chantier de volontariat en France ou à l'international, en classe de découverte. Le droit pour tous-tes, à un 1er départ en France ou à l'international, financé par l'Etat renforcera l'égalité entre les jeunes, quel que soit leurs conditions économiques ou leurs parcours d'études

### **Le logement, un facteur clef dans les parcours d'émancipation des jeunes**

Depuis 2017, le gouvernement annonce un grand plan de création de 80 000 logements pour les jeunes. Or la mise en œuvre de ce programme peine à se traduire concrètement dans la réalité et pourtant, les besoins en logement des jeunes ne cessent de croître.

- DÉVELOPPER une offre de logements accessibles pour les jeunes
- ADAPTER la réforme de la contemporanéité des ressources dans le calcul des APL à la spécificité des parcours des jeunes : la mise en œuvre de la dernière réforme des APL, (« la réforme de la contemporanéité » de la prise en compte des ressources des allocataires) impacte particulièrement les jeunes. L'aide au logement est plus qu'une aide au paiement d'un loyer pour les jeunes : elle leur permet concrètement d'accéder à la pierre angulaire de la construction de leur autonomie, un logement

# Thème de travail : **Action écologique**

## **Education, sensibilisation, formation Ecologie au quotidien** **(alimentation, mobilité) Exemplarité et engagement des entreprises**

- CREER un poste de référent associatif qui soit un acteur de l'éducation non formelle dans les établissements d'éducation formelle et intégrer dans le programme du secondaire la participation aux échanges européens (élèves, profs) sur les questions environnementales.
- PERMETTRE aux jeunes de comprendre les enjeux d'inégalités sociales et d'enjeux environnementaux via l'expérience concrète et faire évoluer la formation des enseignants vers la pédagogie de projet centré sur l'élève en permettant aux enseignants d'être en collaboration avec des intervenants extérieurs de l'éducation non formelle ; en adaptant les cours d'EMC et en rendant l'école lieu d'échange par la multiplication d'évènements, de rencontres, de ressources entre les différents acteurs qui touchent à ces enjeux.
- FORMER à la mobilité tous les acteurs.rices engagé.es avec les jeunes
- DEVELOPPER ou créer un espace repéré par tout.es dédié à l'écologie où toutes les générations pourront se rencontrer et être acteur.rices et responsables de leur avenir.
- REFORMER le Haut Conseil du Climat pour le rendre plus efficient et coercitif grâce à des experts destinés à la recherche et nommés par critères définis et par procédure multiple. Ces experts exerceraient un pouvoir décisionnaire. Une enveloppe réévaluée serait à destination de la recherche et aux politiques d'évaluation au niveau européen. Il y aurait également un travail de vulgarisation des travaux scientifiques auprès du grand public et plus particulièrement de la jeunesse.
- METTRE en place un pass mobilité jusqu'à l'âge de 25 ans proposant des forfaits de transport et de voyage avec 5 trajets ou plus par an et 1 trajet européen en adaptant aux jeunes provenant des territoires d'Outre-mer.

### **Bâtiments**

- PROMOUVOIR un usage durable des espaces de vie (logements, travail, loisirs, assos) dans les bâtiments neufs et dans la rénovation

### **Alimentation**

- INTEGRER des critères écologiques sur les taxes à la consommation en baissant des taxes sur les produits respectant les normes éco-responsables et en augmentant les taxes sur les produits qui ne les respectent pas.

### **Transport**

- SOUTENIR financièrement les transports plus durables pour qu'ils soient privilégiés par les utilisateurs.

---

*L'ensemble des propositions de ce thème sont les propositions formulées par les jeunes issues des cycles de Dialogue UE-Jeunesse Provox.*

# Thème de travail : Engagement citoyen

**Participation aux décisions** (*vote et instances internes - école, université*) **Parcours d'engagement** (*ex. service civique, bénévolat*) **Lutte contre les discriminations**

## Permettre des parcours d'engagement et reconnaître la diversité des formes d'engagement

S'engager, partager des temps forts entre bénévoles, contribuer à la vie en société, apprendre en faisant, prendre des responsabilités... tout cela fait la force de l'engagement des bénévoles et des volontaires. Pour que l'engagement garde ses valeurs fortes, il doit rester libre et volontaire. Il faut le préserver de toute obligation et le dégager de toute ambition uniquement quantitative.

Multiplier les formes et les lieux de bénévolat ou de volontariat revient aussi à multiplier les occasions de revivifier les désirs d'engagement de chacun.e tout au long de sa vie.

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire, parce qu'elles militent pour l'épanouissement personnel et le développement collectif, peuvent être des vecteurs privilégiés de l'engagement et notamment des plus jeunes.

La promotion et la valorisation de l'engagement reposent donc sur différents leviers :

- DONNER DU SENS à l'engagement
- MULTIPLIER Les opportunités de s'engager pour tous, tout au long de la vie
- FACILITER, dans chaque territoire, l'engagement bénévole ; déployer les potentialités des formes multiples de volontariat, de service volontaire

Parmi ces opportunités, nous insistons sur l'une des formes historiques d'engagement qui doit être facilitée, promue, reconnue et valorisée : il s'agit de l'engagement à l'animation volontaire. Il nous apparaît important de considérer à sa juste valeur, son utilité sociale au quotidien sur les territoires.

## Importance de reconnaître toutes les formes d'engagement pour garantir un parcours d'éducation populaire tout au long de la vie :

- RECONNAÎTRE le parcours BAFA-BAFD (Brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur) comme un parcours d'engagement et structurer un statut de volontariat pour les animateurs, animatrices, directeurs et directrices engagés occasionnellement dans les accueils collectifs de mineurs pendant leurs vacances
- AJOUTER dans le parcours d'éducation à la citoyenneté, la découverte d'opportunités d'engagement pour tous les jeunes volontaires ;
- INSCRIRE dans le code du travail la possibilité de prendre 6 jours d'engagement par an payés par l'employeur et reconnaître le droit à l'engagement des actifs sans emploi.

- METTRE en place un « parcours citoyen » pour valoriser l'ensemble des engagements. L'engagement permet aux jeunes de renforcer leurs sociabilités. Le « parcours citoyen » valorisera également les différents moyens de rencontrer des personnes, de développer des compétences, favorisant ainsi l'insertion professionnelle. Ce « parcours citoyen » inclut les formations BAFA-D, l'animation volontaire, le départ en colonie de vacances dès 14 ans, l'engagement associatif dans une association de jeunesse et d'éducation populaire, le service civique, la participation à un chantier de volontariat en France ou à l'international, etc.)

### **Un engagement volontaire et une citoyenneté choisie :**

- SOUTENIR la diversité des formes d'engagement : associations de jeunesse et d'éducation populaire, accueils collectifs de mineurs, centres de vacances, conseils d'enfants et de jeunes, juniors associations, associations temporaires d'enfants, conseils de vie lycéenne, service civique, ...
- DÉVELOPPER la qualité du service civique et conserver ses aspects positifs d'engagement pour la jeunesse : formation incluse, ...
- RENOUVELLER et limiter le nombre de mandats, en nombre et en durée, pour permettre aux jeunes de prendre des responsabilités dans les instances décisionnelles des associations et des institutions politiques
- AMÉNAGER les emplois du temps du secondaire pour permettre l'engagement
- RENFORCER la formation à l'esprit critique au sein des écoles avec les associations de jeunesse et d'éducation populaire

### **Le dialogue structuré ou comment mettre du sens concret à la participation des jeunes**

Le dialogue structuré est un pas de côté qui permet de comprendre comment le fait de participer à la construction de la politique publique permet de redonner toute sa place aux citoyens et aux citoyennes dans leur légitimité à avoir une parole dans la construction de la politique publique qui les concerne directement.

- DEPLOYER les dialogues structurés dans toutes les régions de France

## A propos



Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep est une coordination qui réunit **73 mouvements nationaux** de jeunesse et d'éducation populaire. Ces associations agissent sur l'ensemble des territoires dans des domaines aussi divers que l'éducation, la culture, les loisirs, la citoyenneté, l'accompagnement social, la défense des droits humains et du cadre de vie, la formation et

l'insertion, le logement, les échanges internationaux... Le Cnajep constitue ainsi un observatoire et un laboratoire d'idées sur la jeunesse, l'éducation populaire et les politiques publiques afférentes. Le Cnajep réunit **15 Crajep**, les Comités régionaux des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Pour plus d'infos : [www.cnajep.asso.fr](http://www.cnajep.asso.fr)

Le Cnajep est le **Conseil national de jeunesse français**, à ce titre il siège au Forum européen de la jeunesse et anime le Dialogue UE-Jeunesse : [www.provox-jeunesse.fr](http://www.provox-jeunesse.fr)



[www.cnajep.asso.fr](http://www.cnajep.asso.fr)



Cnajep  
100% Educipop



@Cnajep



[cnajep@cnajep.asso.fr](mailto:cnajep@cnajep.asso.fr)